

CREATION D'UN CHAMPIONNAT  
DEPARTEMENTAL HAUTE-VIENNE

3X3



*Saison 2018-2019*



# QUI ?

- CLUBS

ou

- STRUCTURES PRIVEES

Affiliés à la FFBB



# QUAND ?

## 2 PHASES :

- 1er nov. 2018 au 31 janvier 2019 : « séries »
- 1er février 2019 au 31 mars 2019 :  
« MASTER »(poule haute) ou « DEFENDER »(poule basse)



# FORME ?

- PLATEAUX : chaque club reçoit 1 fois par phase les autres équipes de sa poule (créneau 1h45 – 2h)
- Possibilité de recevoir en semaine ou le week-end.



# CATEGORIES CONCERNEES EN HAUTE-VIENNE POUR 2018 - 2019

- U23 H et F
- Sénior H et F
- Sénior Plus H et F : égal ou sup à 35 ans



# CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE

- Obligation Licencié(e)s du même club
- Minimum 4 joueurs et Max 7 (sur l'année) - 4 joueurs max sur un plateau



# TYPE DE LICENCE

- Licencié(e)s 5C5  
avec Option compétition 3X3
- Licence compétition 3X3



# OFFICIELS

- OTM / REF(arbitre) / SUPERVISEUR / CORRESPONDANT 3X3 : joueurs du plateau n'étant pas mobilisés sur un de leur propre match
- Officiels doivent avoir soit une Licence 5x5 soit une Licence compétition 3X3







## OBLIGATION



- ORGANISER UN TOURNOI OPEN  
SUPERLEAGUE OU JUNIOR LEAGUE 3X3  
(1 seul tournoi par club même si plusieurs équipes  
inscrites) (en dehors du plateau organisé dans  
le cadre du championnat)



# COTISATIONS

- Licence 5X5 avec Option 3X3 : Prix licence + 3€
- Licence 3X3 Compétition : 49€55



# INSCRIPTION

- ENGAGEMENT DE LA OU DES EQUIPES  
AVANT LE 30 OCTOBRE 2018 AUPRES DU  
COMITE

- Frais d'inscription équipe :

**OFFERT** (Pris en charge par le CD87 pour la 1ère année)



# CONTACT

- Philippe PERROT : CTF CD87 en charge du 3X3
- [philippe.ctd87@yahoo.fr](mailto:philippe.ctd87@yahoo.fr) ou 05 55 49 19 62

